



## Plan Etudiants : les proviseurs désemparés face aux « délais trop courts »

Plan Etudiants : les proviseurs désemparés face aux « délais trop courts » : Selon des syndicats de personnels de direction, les lycées seraient loin d'être prêts pour appliquer à temps les mesures prévues par le plan Etudiants. Présenté ce mercredi en Conseil des ministres, le projet de loi sur l'orientation des étudiants inquiète fortement les chefs d'établissements. Selon des syndicats de personnels de direction, cités hier par l'AEF, « les établissements ne seront pas prêts » pour appliquer à temps toutes les mesures prévues par le plan Etudiants. « Wait and see » La réforme prévoit notamment que le conseil de classe du 1er trimestre formule de premières appréciations sur les choix d'orientation des lycéens. Or, « les conseils de classe du 1er trimestre démarrent dans 15 jours », souligne Philippe Vincent, secrétaire général adjoint du SNPDEN. « Tant que les questions pratiques ne sont pas réglées par des textes juridiques, nous disons à nos collègues : wait and see ! ». En outre, « les délais sont trop courts pour organiser la première semaine de l'orientation », qui doit être mise en place dans les établissements en novembre/décembre, estime Jean-Louis Lopez, secrétaire fédéral du Sgen-CFDT. Le nouvel APB au coeur des angoisses Le projet prévoit également la nomination, dès le mois de décembre, d'un second professeur principal pour chaque classe de terminale. Or, là encore, les syndicats déplorent l'absence de base juridique, notamment concernant l'indemnité de cet enseignant. « Couvre-t-elle l'année scolaire ou prend-elle effet en décembre ? Est-il possible de cumuler la fonction ? », interroge par exemple Philippe Vincent. Les chefs d'établissement dénoncent, enfin, la « communication précipitée » du gouvernement autour de la nouvelle plate-forme d'admission dans l'enseignement supérieur, qui remplacera APB en 2018. Baptisée Parcoursup, elle proposera plusieurs changements par rapport à APB, notamment un nombre de vœux réduits et non hiérarchisés. Son ouverture est prévue pour le 15 janvier prochain et les chefs d'établissements craignent de ne pas pouvoir renseigner correctement les familles d'ici là. « Nous vivons dans l'angoisse que certaines familles nous demandent des comptes si elles n'obtiennent pas ensuite satisfaction dans l'orientation », indique Philippe Donatien, secrétaire général d'ID-FO. Pour aider les chefs d'établissement à préparer la mise en œuvre du plan Etudiants, le ministère a récemment publié la version définitive du vademecum (PDF) expliquant la réforme, et comprenant notamment un exemple de « fiche dialogue pour l'orientation en classe terminale ».